



**COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

## **Compressions budgétaires de la CAQ**

### **Le Parti Québécois s'objecte aux coupes de la CAQ à Terrebonne**

**Terrebonne, 13 janvier 2025** – La candidate du Parti Québécois dans Terrebonne, Catherine Gentilcore, joint sa voix à celle du député péquiste Pascal Paradis et dénonce vivement les compressions faites par la CAQ dans le *Programme de soutien aux pratiques policières concertées en itinérance et en santé mentale* (PSPPC), qui impactent la capacité des services policiers d'intervenir sur le terrain.

Par une motion déposée jeudi matin à l'Assemblée nationale, le Parti Québécois a porté la demande de la Ville de Terrebonne et de l'Association des directeurs de police du Québec, qui demandent au gouvernement de renverser sa décision. La Coalition avenir Québec a bloqué l'adoption de cette motion et maintient sa décision.

« La CAQ a inexplicablement coupé la moitié de la subvention qui permet l'existence du Centre de concertation d'intervention de proximité (CCIP). Avec le Service de police intermunicipal de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion, le CCIP intervient en matière d'itinérance et de santé mentale, notamment. Non seulement les députés de la CAQ étaient au courant, mais ils sont restés muets devant ces coupes. Terrebonne mérite une députée qui osera dénoncer les compressions budgétaires que la CAQ impose », affirme sans détour la candidate péquiste.

Alors que le PSPPC finançait l'initiative terrebonnienne à hauteur de 350 000 \$ par an, elle passera à 115 000\$ par an jusqu'en 2027. Cette énième économie de bout de chandelle caquiste fragilise des initiatives essentielles et limite la capacité des policiers et de leurs partenaires de répondre aux besoins évident du milieu.

#### **Libellé de la motion :**

*«Que l'Assemblée nationale prenne acte des compressions budgétaires qui frappent le Programme de soutien aux pratiques policières concertées en itinérance et santé mentale (PSPPC);*

*Qu'elle constate que des subventions déjà accordées selon les normes du PSPPC ont été coupées de 50% sans avertissement, notamment à Terrebonne;*

*Qu'elle souligne que la réduction du financement accordé pour des projets de pratiques mixtes compromet la capacité des services policiers à bien prendre en charge les personnes en situation de vulnérabilité;*

*Qu'en conséquence, l'Assemblée nationale demande au ministère de la Sécurité publique de revenir sur sa décision et de maintenir le financement déjà accordé dans le cadre du PSPPC. »*

**Extrait du dépôt de la motion :** <https://we.tl/t-jRvVatPYvH>

- 30 -

**Source:** Benjamin Lessard, Attaché de presse pour Catherine Gentilcore  
[blessard@pq.org](mailto:blessard@pq.org)  
514 217 0064